

**COMMUNE DE WARHEM**  
**RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 9 FÉVRIER 2024**

Les élus du Conseil Municipal de Warhem se sont réunis le Vendredi 9 Février 2024 à 19 heures sous la présidence de son Maire P. BOUTTEMY.

**Les élus ont :**

**1)** pris connaissance des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de ses délégations.

Il s'agit :

- du remplacement de la tondeuse frontale ISEKI (AGRO SERVICE)
- de l'acquisition d'une tondeuse autoportée articulée HUSQVARNA (3D Motoculture)
- du remplacement du chauffage de la petite salle, des vestiaires et hall de la Salle Polyvalente (SARL Atteleyn et Fils)

**2) Autorisé le maire à déposer :**

**2a)** une demande de subvention d'un montant de 366 187 euros au titre de la DSIL 2024 pour les travaux du bâtiment Mairie Ecole

**2b)** une demande de subvention d'un montant de 10 715 euros auprès du Département au titre de l'ADVB Energie pour les travaux de remplacement du chauffage (Petite Salle, Vestiaires, Hall de la Salle Polyvalente.

**3) Validé** les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 6 Février 2024 pour les Travaux réhabilitation de l'ancienne cantine pour la création d'une petite crèche et salle multi-activités et autorise le Maire à signer les marchés correspondants.

**4) Autorisé** le Marie à procéder à un échange de petites parcelles à titre gracieux entre FOH et la Commune pour les quatre maisons Rue de la Motte (Echange de 5 m<sup>2</sup> par rapport à 13 m<sup>2</sup>)

Les points 2,3,4 ont été acceptés à l'unanimité.

Concernant les questions et informations diverses, Monsieur le Maire a donné lecture du courrier qu'il adressera le 12 Février 2024 à Monsieur l'Inspecteur d'Académie demandant et argumentant le maintien des 4 classes à l'Ecole Publique à la rentrée 2024/2025.

Dk Pulse assurera des nouvelles séances à la Salle de Yoga à l'Espace CATRY du 8 Mars au 26 Avril. Le détail sera communiqué sur le site internet et MMEP.

Le séjour à la neige pour les classes de CE et CM a été très apprécié.

Le Maire,  
Pierre BOUTTEMY

